

République Française
Département : ARIEGE
Arrondissement : Pamiers
LEYCHERT - Commune

Séance du lundi 27 avril 2026

Délibération N° DE_022_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	9	11
Date de la convocation : 14/04/2026		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-sept avril deux mille vingt-six, à 19 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil - Mairie), sous la présidence de Florence ROBERT.

Présents : Florence ROBERT, Stephane NOGER, Yola THOMAS, Olivier AMANS, Jocelyne MARION, Alexis CALARD, Constance GANDOIS, Alexis ESTAQUE, André COSTECEQUE

Représentés : Charlotte GIRAULT représentée par Constance GANDOIS, Elise-Marie NOAILLES représentée par André COSTECEQUE

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Yola THOMAS est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Affectation des résultats

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame Florence Robert,

- après avoir entendu et approuvé le compte financier unique de l'exercice 2025
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025
- constatant que le compte administratif fait apparaître un solde d'investissement déficitaire de 13 691,00 € et un solde de fonctionnement excédentaire de 80 597,56 € et donc un solde d'exercice cumulé excédentaire de 66 906,56 €

décide d'affecter les résultats comme suit :

RESULTAT DE L'EXERCICE :	
Investissement	-13 691,00 €

Fonctionnement	80 597,56 €
Résultat cumulé au 31/12/2025	66 906,56 €
A.EXCEDENT AU 31/12/2025	66 906,56 €
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	13 691,00 €
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	13 691,00 €
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créateur - lg 002)	66 906,56 €
B.DEFICIT AU 31/12/2025	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Fait et délibéré à LEYCHERT, les jour, mois et an que dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Florence ROBERT
Président de séance

Yola THOMAS
Secrétaire de séance